Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 059-255902330-20260217-D2026_12-DE
TRANSMIS S²LO
Le 02 MARS 2026
à la Sous-Préfecture

# COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février deux mille vingt-six à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis s'est réuni, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le onze février deux mille vingt -six, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : 51 membres sont présents, 49 membres avec voix délibérative (40 titulaires et 9 suppléants)
Le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants –19 titulaires – 7 suppléants ayant obtenu procuration) :

1. Gérard ALLART
2. Yvette BLANCHARD
3. Pascal BRUNIAUX
4. M-Bernadette BUISSET-LAVALARD
5. Fabien CARPENTIER
6. Jacques DENOYELLE
7. Pascal DUEZ
8. Dominique GAILLARD
9. Bernard HUREZ
10. Billy JOURNET
11. Bruno LEFEBVRE
12. Pascal MOMPACH
13. Karine MORELLE
14. Francis NOBLECOURT
15. Michel PRETTRE
16. Maryvone RINGEVAL
17. Laurence SAYDON
18. Gérard SETAN
19. Sylvain TRANOY
20. Marie-Danielle CHEVALIER (S)
21. Bernard DEBUT (S)
22. Bernadette GODET (S)
23. Claude LECLERCQ (S)
24. Philippe LOYEZ (S)
25. Marie-Claude URBAIN (S)
26. Thérése WARGNIES (S)

1 suppléant n'ayant obtenu procuration :
Jean-Paul BASSELET(S)

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (19 votants – 17 titulaires- 2 suppléants ayant obtenu procuration) :

1. Etienne BASQUIN
2. Marie-Josée DEPREZ
3. Bernadette DUBUIS
4. André-Marie FORRIERE
5. Daniel FORRIERES,
6. Jean-Claude GERARD
7. Sylvain HALLE
8. Michel HENNEQUART
9. Yannick HERBET
10. Monique LESNE
11. Joseph MODARELLI
12. Véronique NICAISE
13. Patrice QUEVREUX
14. Henri QUONIOU
15. Laurence RIBES
16. Jeremy RICHARD
17. Paul SOUPLY
18. Claude DOYER(S)
19. Axelle DOERLER(S)

Communauté de Communes du Pays Solesmois (4 votants – 4 titulaires) :

1. Didier ESCARTIN
2. Michel DHANEUS
3. Jean-Marc LEMEITER
4. Roland SALENGRO

1 suppléant n'ayant obtenu procuration :
Xavier DUPONT (S)

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 059-255902330-20260217-D2026_12-DE

Membres excusés (T) :

Thierry BOUTEMAN, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Gilbert DRAIN, Jean FICHAUX, Jean-Marie DEVILLERS, Eddy DHERBECOURT, Jean-Pierre DHORME, Alban DOBREMETZ, Thérèse DOIGNEAUX, Nathalie DROBINOHA, Christian DUMONT, Benoit DHORDAIN, Olivier GOBERT, Jean-Claude GUINET, Jeanine HOSSELET, Bruno IVANEC, Romain MANESSE, Stéphane MAURICE, Yves MARECAILLE, Daniel POTEAU, Slimane RAHEM, Nicolas SIEGLER, Valérie VAILLANT.

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Patrice BONIFACE, Frédéric BRICOUT, Didier CATTOEN, Maurice DEFAUX, Mathieu DAVOINE, Pierre-Henri DUDANT, Stéphane JUMEAUX, Bertrand LEFEBVRE, Julien LEONARD, Jean-Felix MACAREZ, Jérôme MELI, Gilles PELLETIER, Jacques OLIVIER, Liliane RICHOMME

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ,

Secrétaire de séance :
Laurence RIBES

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 059-255902330-20260217-D2026_12-DE

TRANSLO
Le 18 MARS 2026
à la Sous-Préfecture

Pays du Cambrésis

**OBJET : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET PER DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE (SRADDET) - PROJET D'EXTENSION DE LA ZAE « ACTIPOLE DE L'A2 » – ZONE 3M – PORTE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI**

Le Président rappelle les éléments de contexte :

*Vu les articles L. 4251-1 à L. 4251-11 et R. 4251-14 à R. 4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'élaboration et aux évolutions des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) par les Régions ;*

*Vu notamment l'article L. 4251-9 du même code précisant les conditions par lesquelles les Régions peuvent modifier lesdits schémas, ainsi que les articles L. 4251-5 et L. 4251-6 précisant la liste des partenaires publics associés à l'élaboration du SRADDET et consultés sur le projet de SRADDET arrêté;*

*Vu la délibération n° 2020-00689 du 30 juin 2020 du Conseil Régional des Hauts-de-France relative à l'adoption du projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ;*

*Vu l'arrêté du 4 août 2020 du Préfet de Région des Hauts de France portant approbation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ;*

*Vu la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux ;*

*Vu la délibération n°2024-01525 du 21 novembre 2024 relative à l'adoption de la première modification du SRADDET et approbation de l'appel à projet relatif à la demande de classement au titre des projets d'envergure régionale ;*

*Vu la délibération n°2025-01687 du 11 décembre 2025 relative à l'adoption de la deuxième modification du SRADDET permettant d'intégrer les projets d'envergure régionale et l'ouverture des critères de qualification au titre des projets d'envergure régionale à un nouveau critère ;*

Le Président rappelle que la Région a adopté la deuxième modification du SRADDET des Hauts-de-France. Au titre de la solidarité régionale, la Région s'était réservée 18 % de l'enveloppe régionale disponible pour la réalisation de Projets d'Envergure Régionale (soit 1 335 ha). **Dans le cadre de l'Appel à Projet PER 2025, 63 projets ont été définis comme PER dans le SRADDET consommant près 76% de l'enveloppe totale**. Il ne reste donc plus que 317 ha de disponibles pour l'Appel à Projet PER 2026 qui vient d'être lancé.

Le nombre d'hectares de consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers sur la décennie 2021-2031, induit par les projets retenus comme PER pourra être comptabilisé à l'échelle régionale et ne pas impacter les comptes fonciers des territoires concernés.
La structure porteuse du SCoT s'occupe de faire l'interface entre les territoires et la Région. C'est elle qui doit saisir en ligne les dossiers de candidature pour le compte des porteurs de projet. Pour l'AAP 2026, **la date butoir de saisie des dossiers complets est le 03 mars 2026.**
**Toutefois, les délibérations d'engagement nécessaires pour chaque candidature, peuvent être prises et compléter les dossiers d'ici le 3 avril 2026.**

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 059-255902330-20260217-D2026_12-DE

Pays du Cambrésis

Le Pays du Cambrésis, porteur du SCoT, a diffusé l'Appel à Projets PER 2026 de la Région Hauts-de-France. A ce jour, il a reçu 2 demandes de candidatures à cet Appel à Projets :

- **La Communauté d'Agglomération de Cambrai pour le projet d'extension de la ZAE « Actipôle de l'A2 » – zone 3M (superficie totale de 18 ha).**
- **La SANEF pour un projet de complément de l'échangeur autoroutier A2/A26 sur la commune d'Anneux (superficie totale de 1,6 ha),**

Si une candidature de PER arrive après la date du 10 février, cela impliquerait la tenue d'un autre comité syndical avant les élections municipales.

La sollicitation doit être déposée sur la plateforme de la Région.

**Il est proposé au comité syndical pour le projet d'extension de la ZAE « Actipôle de l'A2 » – zone 3M », porté par la Communauté d'Agglomération de Cambrai :**

- **De valider la candidature à l'appel à projet PER,**
- **Dans le cadre de la procédure de révision du SCoT, d'attribuer au projet les hectares qui seront accordées par la Région.**

Monsieur Jacques DENOYELLE, Madame Dominique GAILLARD et Madame Laurence SAYDON, représentants de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, ont quitté la séance et n'ont pas pris part au vote.

Après constatation que leur départ n'affecte pas le quorum
**46 membres ont pris part au vote.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Publié le 02 MARS 2026

Certifié exécutoire le 02 MARS 2026

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Sylvain TRANOY**

**Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**
Espace Cambrésis - 14 rue Neuve, BP 50049 • 59401 CAMBRAI Cedex
Tél. : 03 27 72 92 60 • Fax : 03 27 70 96 99
www.paysducambresis.fr